



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

Division des personnels

DIPER

Bourg-en-Bresse, le 11 mars 2021

Affaire suivie par :
Sandrine Hüni

Tél : 04 74 45 58 47
Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10, rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames les enseignantes et messieurs
les enseignants du premier degré public

S/c de mesdames et messieurs les inspectrices
et les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : mouvement départemental 2021 - appel à candidature relatif à des postes à profil vacants à la rentrée scolaire 2021.

Pièce(s) Jointe(s) : Formulaire de candidature

Postes de direction à pourvoir à titre définitif au 1^{er} septembre 2021.

Directions en Réseau d'Education Prioritaire		
E.M.PU Village – Arbent (REP)	Oyonnax	3 classes
E.P.PU L'Eglisette	Oyonnax	9 classes
EMPU La Victoire - Oyonnax	Oyonnax	10 classes

Directions sur la circonscription de Gex-Sud		
E.M.PU Les Tourterelles	Thoiry	8 classes
E.P.PU Vouvray	Valserhône	9 classes
E.P.PU Alice	Prévessin - Moens	11 classes
E.M.PU Intercommunale J.De.La Fontaine	Prévessin-Moens	6 classes

L'inscription sur liste d'aptitude de direction est souhaitable mais cet appel reste ouvert à tous les enseignants*.

**L'affectation à titre définitif est conditionnée à l'inscription sur liste d'aptitude. Les enseignants non-inscrits seront affectés à titre provisoire.*

Les dossiers de candidature sont constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de la fiche en annexe. Ils devront être adressés, pour le **19 mars au plus tard**, à votre inspecteur de circonscription qui après avis les transmettra à la division des personnels pour **le mardi 23 mars 2021**. Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.

Les candidats seront informés de la suite donnée à leur candidature par un message envoyé à leur adresse mail professionnelle (@ac-lyon.fr).

Les candidats retenus seront nommés au 1^{er} septembre 2021 sur les postes et ne sont pas autorisés à candidater à tout appel ultérieur.



Marilyne Rémer

Formulaire de candidature
Postes de directions en réseau d'éducation prioritaire et sur la circonscription Gex Sud

A retourner à votre IEN de circonscription pour **le vendredi 19 mars**
qui le transmettra à la division des personnels
pour le mardi 23 mars délai de rigueur

Cochez la case correspondant au poste sur lequel vous candidatez

Choix	Directions en réseau d'éducation prioritaire	
	Direction E.M.PU Village	Arbent (REP)
	Direction E.P.PU l'Eglisette	Oyonnax (REP+)
	Direction E.M.PU La Victoire	Oyonnax (REP+)

Choix	Directions circonscription de Gex Sud	
	Direction E.M.PU Les Tourterelles	Thoiry
	Direction E.P.PU Vouvray	Valserhône
	Direction E.P.PU Alice	Prévessin-Moens
	Direction E.M.PU Intercommunale Jean de la Fontaine	Prévessin-Moens

NOM :

Prénom :

Téléphone portable :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr

A _____ le, _____

Signature de l'intéressé(e)

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine

Nom prénom, date et signature de l'IEN

Postes en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP +)

Les écoles situées en REP+ inscrivent leur projet d'école dans le contrat d'objectifs des réseaux Ampère et Lumière

Les écoles situées en REP inscrivent leur projet d'école dans le contrat d'objectifs du réseau d'Arbent ou de St Rambert .

Elles ont obligation de mettre en place l'accompagnement éducatif.

Intitulé du poste

Directeur d'école élémentaire ou maternelle en REP ou REP+

Modalités d'affectation

Inscription sur la liste d'aptitude de direction

Descriptif des missions

Les directeurs d'écoles situées en REP ou REP+ remplissent les missions ordinaires de direction auxquelles s'ajoutent :

- la participation au comité de pilotage du réseau
- la mise en place de l'accompagnement éducatif
- le travail en partenariat avec les dispositifs et services sur le territoire (PRE, service de droit public, services sociaux, associations, Service Civique...)
- le suivi renforcé des retards et absences dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme
- le pilotage de la mise en œuvre d'évaluations diagnostiques prioritairement en CP et en CM1 (années d'entrée dans un nouveau cycle) avec la transmission des résultats à l'IEN
- la participation au pilotage de continuité école-collège en particulier dans la mise en place du conseil école-collège
- la mise en œuvre d'une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles
- le renforcement de la coopération avec les familles (animation d'un espace parents, organisation de journées "classes ouvertes en activité", formation des parents représentants, conduite d'un entretien personnalisé à l'entrée en PS, en CP, organisation d'actions d'informations et d'échanges ...)
- l'animation de temps de travail en équipe dans le cadre du suivi des élèves, l'orientation de l'action pédagogique, de la continuité pédagogique, de projets pédagogiques en lien avec le projet de réseau
- l'impulsion et l'accompagnement des équipes (de cycle, d'école) dans la mise en œuvre du plan de formation spécifique REP+
- la participation à l'animation d'actions de formation dédiées à l'Education prioritaire REP+
- l'accueil et l'accompagnement de nouveaux enseignants entrant dans l'Education prioritaire
- le recueil d'indicateurs définis par le comité de pilotage dans le cadre de la démarche d'auto évaluation du réseau

Poste à profil

Directeur de l'école maternelle les tourterelles (Thoiry) – 8 classes

Modalités d'affectation : inscription sur la liste d'aptitude souhaitable.

Descriptifs des missions : Le directeur de l'école maternelle les tourterelles à Thoiry remplit les missions ordinaires de direction auxquelles s'ajoutent :

L'environnement de l'école et ses partenaires :

- La mise en réseau des écoles du secteur par des actions inter-écoles via des partenaires associatifs, sportifs (USEP), culturels (CMR), des projets inter-écoles, et la mise en œuvre d'instances inter-écoles (conseils de cycles notamment).
- Le lien avec l'enseignant UPE2A, l'enseignant référent et le RASED implantés sur le secteur.
- Les liens avec les structures « petite enfance » et l'école élémentaire.
- Le lien avec l'école élémentaire dans la continuité GS-CP mais également au-delà.
- Le travail en partenariat avec les dispositifs et services du territoire (Mairie, Péricolaire, PPMS...)
- Le lien et le suivi des travaux menés avec certaines associations partenaires (soumises à conventions) comme le Pole Autisme ou Eclat.

Le fonctionnement de l'école :

- Un suivi renforcé des retards et absences des élèves dès 3ans.
- L'accueil des nouveaux enseignants
- La mise en place d'outils (livret avec les informations dont logement) et d'actions pour faciliter leur accueil et intégration dans l'école et sur le territoire sera nécessaire.
- L'accueil des familles qui arrivent en France, qui découvrent l'école avec la mise en place d'outils d'accueil (livret, journée d'accueil, visites...)
- L'accueil des personnels accompagnants de l'école (AESH) en s'appuyant sur les outils ministériels de l'école inclusive (livrets d'accueil...).
- Un management exigeant et bienveillant d'une équipe de personnels pluri-catégorielle : AESH, ATSEM, enseignants, intervenants...
- La mise en place d'une cellule de crise, en prenant appui sur la formation prévention et gestion de crise niveau 1, une réflexion sur la sécurité à l'école et au sein de l'école dans une culture partagée.

Le pilotage pédagogique: travail en équipe, climat scolaire :

- La mise en place, avec l'aide de l'équipe de circonscription, d'un tableau de bord avec des indicateurs de pilotage en lien avec le projet d'école
- La mise en œuvre de réunion de suivis des élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant appui sur les résultats aux évaluations nationales, les différents dispositifs pour assurer la réussite de tous les élèves
- Le suivi et la mise en œuvre du projet Aller Bien pour Mieux Apprendre dans l'école, en s'appuyant sur les travaux à engager avec la mairie, les familles, les élèves et les enseignants à partir des expériences conduites dans d'autres écoles de la circonscription.
- La mise en cohérence des outils pédagogiques par un pilotage pédagogique renforcé et adapté aux spécificités de l'école (enseignants, public accueilli).
- L'appui sur l'équipe de circonscription pour permettre le développement professionnel de tous les enseignants et s'assurer de la réussite de tous les élèves dans un environnement de travail serein et bienveillant.
- La mise en place de dispositifs d'enseignement innovants en développant l'éveil aux langues, les pratiques multi-âges, l'évaluation, les dispositifs autonomes, les choix pour les élèves...
- La poursuite et le développement du travail engagé sur le développement durable et la labellisation E3D.
- Le développement de l'ouverture européenne et internationale au sein de l'école vers la labellisation EuroScol.

Poste à profil

Directeur de l'école primaire de Vouvray-Ochiaz (Valserhône) – 9 classes

Modalités d'affectation : inscription sur la liste d'aptitude souhaitable.

Descriptifs des missions : Le directeur de l'école primaire de Vouvray-Ochiaz remplit les missions ordinaires de direction auxquelles s'ajoutent :

L'environnement de l'école et ses partenaires :

- La mise en réseau des écoles du secteur de collège par des actions inter-écoles via des partenaires associatifs, sportifs (USEP), culturels (CMR), des projets inter-écoles, et la mise en œuvre d'instances inter-écoles (conseils de cycles notamment).
- Le lien avec l'enseignant UPE2A, l'enseignant référent et le RASED implantés sur le secteur.
- Les liens avec les structures « petite enfance » et le collège du secteur.
- Le travail en partenariat avec les dispositifs et services du territoire (Mairie, Périscolaire, PPMS...)
- Le lien avec le conservatoire, la mise en place de projets de co-intervention, des projets inter-écoles... et le suivi de la possibilité de mettre en place une Classe à Horaire Aménagé Musique (CHAM)

Le fonctionnement de l'école :

- Un suivi renforcé des retards et absences des élèves dès 3ans.
- L'accueil des nouveaux enseignants
- L'accueil des familles qui arrivent en France, qui découvrent l'école avec la mise en place d'outils d'accueil (livret, journée d'accueil, visites...)
- L'accueil des personnels accompagnants de l'école (AESH) en s'appuyant sur les outils ministériels de l'école inclusive (livret d'accueil...).
- Un management exigeant et bienveillant d'une équipe de personnels pluri-catégorielle : AESH, ATSEM, enseignants, intervenants...
- La mise en place d'une cellule de crise, en prenant appui sur la formation prévention et gestion de crise niveau 1, une réflexion sur la sécurité à l'école et au sein de l'école dans une culture partagée.

Le pilotage pédagogique: travail en équipe, climat scolaire :

- La mise en place, avec l'aide de l'équipe de circonscription, d'un tableau de bord avec des indicateurs de pilotage en lien avec le projet d'école
- La mise en œuvre de réunion de suivis des élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant appui sur les résultats aux évaluations nationales, les différents dispositifs pour assurer la réussite de tous les élèves
- Le suivi et la mise en œuvre du projet Aller Bien pour Mieux Apprendre dans l'école, en s'appuyant sur les travaux à engager avec la mairie, les familles, les élèves et les enseignants à partir des expériences conduites dans d'autres écoles de la circonscription.
- La mise en cohérence des outils pédagogiques par un pilotage pédagogique renforcé et adapté aux spécificités de l'école (enseignants, public accueilli).
- La mise en place des parcours éducatifs des élèves : Parcours d'Education Artistique et Culturel, Parcours Educatif de Santé, Parcours Citoyen.
- L'appui sur l'équipe de circonscription pour permettre le développement professionnel de tous les enseignants et s'assurer de la réussite de tous les élèves dans un environnement de travail serein et bienveillant.
- La mise en œuvre d'une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable dès le cycle 1 vers une labellisation E3D.
- Le développement de l'ouverture européenne et internationale au sein de l'école vers la labellisation EuroScol.

Poste à profil

Directeur de l'école primaire Alice (Prévessin-Moëns) – 11 classes + RASED

Modalités d'affectation : inscription sur la liste d'aptitude souhaitable

Descriptifs des missions : Le directeur de l'école primaire Alice est située sur la commune de Prévessin-Moëns et remplit les missions ordinaires de direction auxquelles s'ajoutent :

L'environnement de l'école et ses partenaires :

- Le travail en partenariat avec les dispositifs et services du territoire (Mairie, Péricolaire, PPMS...)
- Le lien avec les partenaires du territoire, notamment le CERN, afin de développer les pratiques scientifiques à l'école dès 3ans.
- Le lien avec l'enseignant UPE2A et l'enseignant référent du secteur.
- Le lien avec le RASED implanté dans l'école
- Les liens avec les structures « petite enfance » et le collège du secteur.
- La mise en lien et en réseau des écoles de la commune avec ou sans l'appui de partenaires extérieurs au sein des projets artistiques, sportifs et/ou culturels (par exemple USEP).
- Le lien et le suivi des travaux menés avec certaines associations partenaires (soumises à conventions) comme le Pole Autisme ou Eclat.
- Le lien avec les sections des Cours Nationaux Intégrés pour le suivi des absences et la communication des résultats des élèves.

Le fonctionnement de l'école :

- Un suivi renforcé des retards et absences des élèves dès 3ans.
- L'accueil des nouveaux enseignants
- La mise en place d'outils (livret avec les informations dont logement) et d'actions pour faciliter leur accueil et intégration dans l'école et sur le territoire sera nécessaire.
- L'accueil des familles qui arrivent en France, qui découvrent l'école avec la mise en place d'outils d'accueil (livret, journée d'accueil, visites...)
- Un management exigeant et bienveillant d'une équipe de personnels importante et pluri-catégorielle : AESH, ATSEM, enseignants, intervenants...
- La mise en place d'une cellule de crise, en prenant appui sur la formation prévention et gestion de crise niveau 1, une réflexion sur la sécurité à l'école et au sein de l'école dans une culture partagée.
- L'accueil des personnels accompagnants de l'école (AESH) en s'appuyant sur les outils ministériels de l'école inclusive (livrets d'accueil...).

Le pilotage pédagogique: travail en équipe, climat scolaire :

- La mise en place, avec l'aide de l'équipe de circonscription, d'un tableau de bord avec des indicateurs de pilotage en lien avec le projet d'école
- L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants et des enseignants qui ont des besoins d'accompagnement ou de développement professionnel avec l'appui de l'équipe de circonscription.
- Le suivi et la mise en œuvre du projet Aller Bien pour Mieux Apprendre dans l'école, en s'appuyant sur les travaux engagés avec la mairie, les familles, les élèves et les enseignants.
- La mise en œuvre de réunion de suivis des élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant appui sur les résultats aux évaluations nationales, les différents dispositifs pour assurer la réussite de tous les élèves
- La mise en cohérence des outils pédagogiques par un pilotage pédagogique renforcé et adapté aux spécificités de l'école (enseignants, public accueilli).
- La mise en place des parcours éducatifs des élèves : Parcours d'Education Artistique et Culturel, Parcours Educatif de Santé, Parcours Citoyen.
- L'appui sur l'équipe de circonscription pour permettre le développement professionnel de tous les enseignants et s'assurer de la réussite de tous les élèves dans un environnement de travail serein et bienveillant
- La poursuite et le développement du travail engagé sur le développement durable et la labellisation E3D.
- Le développement de l'ouverture européenne et internationale au sein de l'école vers la labellisation EuroScol.

Poste à profil

Directeur de l'école maternelle intercommunale Jean de la Fontaine (Prévessin-Moens) – 6 classes

Modalités d'affectation : inscription sur la liste d'aptitude souhaitable.

Descriptifs des missions : Le directeur de l'école maternelle intercommunale Jean de la Fontaine (Ferney-Voltaire) remplit les missions ordinaires de direction auxquelles s'ajoutent :

L'environnement de l'école et ses partenaires :

- La mise en réseau des écoles du secteur par des actions inter-écoles via des partenaires associatifs, sportifs (USEP), culturels (CMR), des projets inter-écoles, et la mise en œuvre d'instances inter-écoles (conseils de cycles notamment).
- Le lien avec l'enseignant UPE2A, l'enseignant référent et le RASED implantés sur le secteur.
- Les liens avec les structures « petite enfance » et l'école élémentaire.
- Le lien avec l'école élémentaire dans la continuité GS-CP mais également au-delà.
- Le travail en partenariat avec les dispositifs et services du territoire (Mairie, Périscolaire, PPMS...)
- Le lien et le suivi des travaux menés avec certaines associations partenaires (soumises à conventions) comme le Pole Autisme ou Eclat.

Le fonctionnement de l'école :

- Un suivi renforcé des retards et absences des élèves dès 3ans.
- L'accueil des nouveaux enseignants
- La mise en place d'outils (livret avec les informations dont logement) et d'actions pour faciliter leur accueil et intégration dans l'école et sur le territoire sera nécessaire.
- L'accueil des familles qui arrivent en France, qui découvrent l'école avec la mise en place d'outils d'accueil (livret, journée d'accueil, visites...)
- L'accueil des personnels accompagnants de l'école (AESH) en s'appuyant sur les outils ministériels de l'école inclusive (livrets d'accueil...).
- Un management exigeant et bienveillant d'une équipe de personnels pluri-catégorielle : AESH, ATSEM, enseignants, intervenants...
- La mise en place d'une cellule de crise, en prenant appui sur la formation prévention et gestion de crise niveau 1, une réflexion sur la sécurité à l'école et au sein de l'école dans une culture partagée.

Le pilotage pédagogique: travail en équipe, climat scolaire :

- La mise en place, avec l'aide de l'équipe de circonscription, d'un tableau de bord avec des indicateurs de pilotage en lien avec le projet d'école
- La mise en œuvre de réunion de suivis des élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant appui sur les résultats aux évaluations nationales, les différents dispositifs pour assurer la réussite de tous les élèves
- Le suivi et la mise en œuvre du projet Aller Bien pour Mieux Apprendre dans l'école, en s'appuyant sur les travaux à engager avec la mairie, les familles, les élèves et les enseignants à partir des expériences conduites dans d'autres écoles de la circonscription.
- La mise en cohérence des outils pédagogiques par un pilotage pédagogique renforcé et adapté aux spécificités de l'école (enseignants, public accueilli).
- L'appui sur l'équipe de circonscription pour permettre le développement professionnel de tous les enseignants et s'assurer de la réussite de tous les élèves dans un environnement de travail serein et bienveillant.
- La mise en place de dispositifs d'enseignement innovants en développant l'éveil aux langues, les pratiques multi-âges, l'évaluation, les dispositifs autonomes, les choix pour les élèves...
- La mise en œuvre d'une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable dès le cycle 1 vers une labellisation E3D.
- Le développement de l'ouverture européenne et internationale au sein de l'école vers la labellisation EuroScol.